CHARGE D'OPERATIONS INFRASTRUCTURES (h/f) #1218

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1218&id_origin=0

Limite de candidature	27-12-2026
Mise à jour	16-11-2026
Service	DIRECTION DES ROUTES ET DES PORTS > SERVICE MAITRISE...
Localisation	MARSEILLE
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Charge D Operations Infrastructures (h/f)
Date de fin	27-12-2026
Filière	Technique
Catégorie	A
Cadre d'emploi	Ingénieurs territoriaux
Grade	Ingenieur, Ingenieur Hors Classe, Ingenieur Principal

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous la responsabilité hiérarchique du responsable du Pôle :
- Conduite d'opérations à enjeux majeurs sur le territoire du Département :
o Piloter des projets dès le stade des études d'opportunités, faisabilités
o Piloter des projets en Maitrise d'œuvre externe, potentiellement interne, depuis la phase de conception jusqu'à la mise en service,
o Veiller au respect du planning et à l'objectif financier
o Assurer le management des équipes de projet placées sous sa responsabilité fonctionnelle
o Être garant des objectifs en matière de maîtrise technique, administrative et financière des opérations et de la programmation
- Toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention

ACTIVITES :

Activités principales :
- Conduite des études d'opportunité et faisabilité en internes et/ou avec un Assistant à la Maitrise d'Ouvrage,
- Participation à la programmation relative à ces opérations,
- Conduite de la maîtrise d'œuvre des projets d'infrastructures depuis les études de conception jusqu'à la réception des ouvrages :
- Elaboration et suivi des dossiers de consultations nécessaires à la conduite de l'opération : AMO, Maître d'œuvre, études diverses, travaux, …
- Elaboration et suivi des dossiers réglementaires, des processus de concertation et de communication,
- Pilotage et suivi des études de conception et en particulier du maître d'œuvre,
- Pilotage et suivi des opérations de travaux et de réception,
- Pilotage et suivi des coordinations avec les institutions partenaires,
- Rédaction des notes de synthèse et d'aide à la décision des opérations, des rapports institutionnels, des délibérations et conventions nécessaires aux opérations,
- Mise en place, dès l'élaboration des projets, d'un lien entre les concepteurs des projets routiers et les personnels chargés de l'exploiter (SGR, Arrondissement)

Activités périphériques :
Se maintenir à niveau ou se perfectionner dans :
- La connaissance du Code des Marchés publics, des CCAG et des CCTG
- Le domaine de la loi MOP
- Le domaine des compétences techniques nécessaires à la tenue du poste (techniques routières, procédures environnementales, …).

Profil recherché

Remplir les conditions de titre ou diplôme permettant l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et/ou justifier d'une expérience permettant de répondre aux exigences du poste.
- Maitrise des règles de management de projet
- Maîtrise voire expertise des techniques dans le domaine de la conception générale des aménagements routiers
- Connaissance du code des marchés et de la loi MOP
- Connaissance des procédures administratives et règlementaires liées au code de l'environnement et de l'urbanisme
- Connaissance des logiciels bureautique et de CAO/DAO
- Bon sens relationnel, esprit d'équipe, capacité à travailler en équipe et en transversalité, sens du travail en commun
- Autonome, esprit d'initiative, sens de l'analyse
- Organisation, Rigueur
- Sens du service public

👉DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :
Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement

Tickets restaurant (11 euros)
Participation mutuelle et prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum
Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental (prise en charge de 75%)
Une solution de covoiturage est proposée via l'application KAROS pour faciliter vos trajets domicile- travail
Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé
Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service
Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)
Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.